

AVIS PUBLIC
PROMULGATION
PROJET PARTICULIER PP-030

Avis est donné que lors de la séance ordinaire tenue le 18 décembre 2017, le conseil d'arrondissement a adopté, en vertu du Règlement RGCA11-10-0007 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble, une résolution sur le projet particulier suivant :

Projet particulier de construction afin d'autoriser la démolition des immeubles existants, l'opération cadastrale et la construction d'un bâtiment multifamilial de 10 étages pour le bâtiment situé au 4155, boulevard Industriel, et ce en dérogeant à certaines dispositions des règlements d'urbanisme de l'arrondissement (PP-030).

Cette résolution est déposée au bureau de la secrétaire d'arrondissement où elle peut être consultée.

DONNÉ À MONTRÉAL,
Arrondissement de Montréal-Nord, ce 26 décembre 2017.

La secrétaire d'arrondissement,
Marie Marthe Papineau, avocate